

Les salaires des aquitains sont moins élevés que la moyenne des salaires français !

Dans un contexte de reprise fragile, marqué par les incertitudes économiques, une consommation qui piétine, une fausse réduction du chômage due essentiellement à la hausse des offres des emplois intérimaires, et une reprise de l'inflation, une chose est toujours d'actualité :

Le pouvoir d'achat des salariés régresse !

Particulièrement sensible dans la fonction publique où le gouvernement vient de confirmer le blocage de la valeur du point d'indice pour plusieurs années, cette situation est valable pour l'ensemble des salariés et plus particulièrement ceux du secteur privé où, pourtant, les marges des entreprises et les bénéfices déclarés sont en hausse en 2010.

En **Aquitaine, cette réalité est accentuée par un niveau + faible des salaires perçus** en comparaison avec la moyenne des salaires versés en France.

Selon l'INSEE, le **revenu disponible brut** en Aquitaine est sensiblement équivalent à la moyenne métropolitaine (indice 99 en Aquitaine pour une base 100 en métropole).

Le salaire annuel des cadres, des employés, des ouvriers qualifiés et des ouvriers non qualifiés aquitains est, par contre, inférieur à la moyenne nationale comme le montre le tableau ci dessous.

	cadres	Professions intermédiaires	employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	ensemble
AQUITAINE	36 900	21 118	13 122	15 833	10 671	17 693
NATIONAL	40 707	21 613	13 298	16 361	11 459	19 287

(Source : INSEE « La France et ses Régions 2010 » - 29/06/2010)

L'écart entre les **salaires versés aux ouvriers non qualifiés (- 6,88 % par rapport à la moyenne nationale)** comme aux **cadres (- 9,35 %)** démontre que les **salaires perçus dans notre région sont notoirement inférieurs** à ceux versés dans une majorité d'autres régions métropolitaines.

La situation est encore plus **catastrophique pour les femmes aquitaines** qui perçoivent, toutes catégories de revenu salarial confondues, un salaire inférieur de 25 % à celui des hommes (source : INSEE Aquitaine : e-publication N°7 de mars 2011).

Toujours selon l'INSEE, le nombre de ménages imposables est de 59,8 % dans la région pour une moyenne nationale de 61,7 % du total des ménages.

Il existe, en Aquitaine, dans une proportion + forte que dans la moyenne française, des ménages à très faibles revenus.

Dans la même logique, si l'Aquitaine est au 5^{ème} rang du revenu fiscal médian déclaré (Aquitaine : 17 322 € pour un revenu médian national de 17 497 €), les 10% de revenus les plus faibles (7 072 €) tirent l'Aquitaine vers le bas et la place au 8^{ème} rang des régions métropolitaines sur 22 pour cette tranche de revenus.

Les ménages à très faibles revenus (principalement des salariés et des retraités) sont + nombreux, chez nous, que dans des régions comme Rhône Alpes, Poitou Charente, Pays de Loire, Champagne Ardennes, Bretagne, Alsace et bien sur Ile de France.

Enfin, la structure des revenus perçus et déclarés à l'administration fiscale, mérite d'être examinée.

La part prise par les bénéfiques (revenus des professions industrielles, commerciales ou libérales exercées en nom propre) et autres revenus (du patrimoine mobilier ou immobilier,...) est supérieure, en Aquitaine, à la part des revenus fiscaux de même nature déclarés nationalement.

	Salaires	Pensions	Bénéfices	Autres revenus	Total des revenus déclarés
Aquitaine	59.2	27.3	7.3	6.2	100%
National	64.1	23.6	6.4	5.9	100%

(Source : « La France et ses Régions 2010 » - 29/06/2010)

Cette spécificité montre que les revenus perçus (au moins ceux qui sont déclarés,...) par ces professions sont plus élevés, en Aquitaine qu'au niveau national, comparés à ceux perçus (et totalement déclarés eux,...) par les salariés.

Ca n'a rien d'étonnant lorsqu'on connaît le niveau élevé de ces revenus ! Par exemple, le revenu médian national **des activités libérales était de 46 300 € en 2007** (source : INSEE Première N°1282 de février 2010).

Face à ce constat d'inégalités encore plus marquées dans notre région que dans la moyenne nationale, il est essentiel d'exiger une augmentation des salaires.

C'est juste socialement et nécessaire économiquement !

Groupe CGT et FSU du CESER d'Aquitaine.